

«Il faut défendre le modèle suisse»

BILATÉRALISME L'alliance économique Boussole/Europe a lancé hier une initiative populaire pour imposer la double majorité à toute votation sur un accord avec l'UE. L'ex-PLR neuchâtelois Nicolas Jutzet sera le visage de la campagne en Suisse romande

PROPOS RECUEILLIS PAR YAN PAUCHARD
X @yanpauchard

Avec les bilatérales III, l'année 2024 pourrait être celle du renouveau des négociations avec l'Union européenne (UE). C'est le souhait de nombreux acteurs économiques. Mais pas tous. Parmi les opposants, l'alliance Boussole/Europe, créée par les fondateurs de la société zougnoise Partners Group. Après la publication d'un manifeste contre l'accord-cadre en 2021, le réseau économique, fort aujourd'hui de près de 2500 membres, passe la vitesse supérieure. Hier, il a lancé à Berne une initiative populaire «Pour la démocratie directe et la compétitivité de notre pays – Contre une Suisse membre passif de l'UE». Le porte-parole romand

INTERVIEW

du comité n'est autre que l'auteur neuchâtelois Nicolas Jutzet, visage de l'initiative No Billag et ex-politicien PLR, qui dispose au demeurant d'une chronique dans *Le Temps*. Interview.

Vous aviez pris votre retraite politique en 2021, pourquoi vous engagez-vous aujourd'hui pour cette initiative dite «Boussole»? Je m'étais en effet juré de ne plus remettre les pieds dans un comité d'initiative. C'est peut-être un peu grandiloquent de le dire comme ça, mais c'est l'appel de la Suisse qui m'a fait revenir. La question des institutions m'intéresse de façon citoyenne. Cette campagne représentait l'occasion concrète de rejoindre le combat d'autres personnes qui, comme moi, veulent défendre le modèle

suisse, estimant que nous avons tout à perdre à nous rapprocher d'autres modèles qui nous correspondent moins.

«A nos yeux, le rapprochement avec l'UE n'est pas une bonne idée»

Le dossier européen s'est enlisé et aucun accord n'est conclu... Que demandez concrètement votre initiative? Savoir comment, en cas d'accord avec l'UE, la population serait appelée à se prononcer n'est pas clair. Le département de Beat Jans a par exemple relevé qu'une majorité simple serait suffisante. Notre initiative per-

mettra de clarifier la situation: tout accord d'importance pour la Suisse serait automatiquement soumis à la double majorité par un référendum obligatoire. Au-delà de cet aspect technique, nous souhaitons aussi que la campagne serve à rappeler qu'à nos yeux le rapprochement avec l'UE n'est pas une bonne idée pour la Suisse.

Pourtant une grande partie du monde économique suisse y est favorable... Sur le court terme, conclure un accord avec l'UE réglerait des problèmes, mais à quel prix sommes-nous prêts à le signer? Avec quelles conséquences sur notre pays? Voulez-vous mettre en danger un système décentralisé qui nous rend prospères, en intervenant peu et en réglementant moins? Les fondateurs de l'alliance Bous-

sole/Europe ont des entreprises un peu partout dans le monde et perçoivent bien les avantages de notre modèle. Notre vision est que si la Suisse s'en sort mieux que les autres, ce n'est pas que nous sommes meilleurs par nature, mais ce sont nos institutions qui le sont.

Pourquoi lancer votre propre initiative plutôt que de rejoindre les démarches des nombreux adversaires d'un accord avec l'UE? Il y a des oppositions différentes. Les syndicats et l'UDC sont dans une démarche politique plutôt de court terme: la question salariale pour les uns et la limitation de l'immigration pour les autres. Notre texte et les gens qui la soutiennent, issus de la société civile, ont une vision qui porte à vingt ou trente ans. Les démarches se complètent. Les

partis s'intéressent à la prochaine élection, nous à la prochaine génération.

Parmi les membres de Boussole/Europe, on retrouve des entrepreneurs, mais aussi un animateur vedette de la TV alémanique, un lutteur, ainsi que des célébrités, à l'image de l'ancien skieur Bernhard Russi ou le musicien Dieter Meier, du groupe Yello. Qu'est-ce qui vous réunit? C'est à nouveau un peu cliché, mais c'est l'amour du contre-modèle de la Suisse. Nous possédons des backgrounds différents, tantôt proches de la nature ou des affaires. Le point commun, c'est d'être fiers d'un modèle politique qui permet à la population de s'exprimer sur beaucoup d'objets et, parfois, de n'être pas d'accord, avec les rêves des politiciens. ■

Craintes sur la santé des jeunes à l'aide d'urgence

ASILE Une étude mandatée par la Commission fédérale des migrations dresse un constat préoccupant sur les conditions de vie des enfants et adolescents placés dans les structures d'accueil

ATS

Les conditions de vie des enfants et adolescents qui vivent à l'aide d'urgence dans le domaine de l'asile mettent en danger leur santé et leur développement, selon une étude commandée par la Commission fédérale des migrations (CFM). Ces conditions de vie ne sont conformes ni à la Constitution fédérale ni au droit international.

En Suisse, quelque 700 enfants et adolescents vivent dans des structures d'aide d'urgence, dont plus de la moitié depuis plus d'un an et un grand nombre depuis plus de quatre ans, a écrit hier la CFM. L'étude du Marie Meierhofer Institut für das Kind (MMI) a recueilli pour la première fois dans toute la Suisse des données sur leurs conditions de vie. L'avis de droit rédigé en complément par l'Université de Neuchâtel qualifie juridiquement les conclusions de l'étude. Malgré des différences parfois considérables d'un canton à l'autre, le constat est clair: les enfants et les adolescents concernés sont menacés dans leur santé, leur développement et leur bien-être.

Exposés à des traumatismes

Les troubles psychiques de ces jeunes sont très préoccupants, en particulier chez ceux hébergés dans des logements collectifs où ils sont exposés à des événements traumatisants, comme des actes de violence, des suicides et des expulsions forcées.

Ils habitent pour certains dans des hébergements collectifs, loin de tout, avec une seule chambre pour toute la famille et aucun endroit où se retirer. De plus, ils sont souvent scolarisés séparément, ce qui complique encore les contacts sociaux. L'isolement social, le manque de perspectives et l'impuissance nuisent à leur développement psychosocial et à leur santé mentale.

Pour garantir les droits de l'enfant, le rapport souligne la nécessité d'un changement de para-

digme: les autorités doivent placer le bien-être et les intérêts de l'enfant au centre de toute décision relevant du domaine des migrations.

Le régime suisse de l'aide d'urgence a été délibérément conçu pour que les décisions d'asile négatives soient exécutées et pour pousser les personnes concernées à quitter le pays. Mais pour la CFM, les deux études montrent clairement que les conditions de vie des enfants et adolescents à l'aide d'urgence sont injustifiables. Car, que les parents soient obligés ou non de quitter le pays, la Suisse est tenue de protéger les droits des enfants et adolescents qui vivent à l'intérieur de ses frontières territoriales.

Droit supérieur à respecter

La CFM considère qu'il est du devoir des acteurs politiques et des autorités d'améliorer de manière substantielle les conditions de vie des enfants et adolescents à l'aide d'urgence. Elle estime en outre qu'il incombe à la Confédération de veiller à ce que le droit supérieur soit respecté dans le cadre de l'aide d'urgence et que la loi sur l'asile soit révisée de manière à garantir les droits de l'enfant.

Quant aux cantons et aux communes, ils sont conjointement responsables de la mise en œuvre concrète de l'aide d'urgence et donc de l'amélioration significative et tangible des conditions de vie.

Enfin, la CFM est d'avis que les grandes disparités entre cantons montrent que des marges de manœuvre existent et que des mesures efficaces sont d'ores et déjà envisageables. Cela en particulier concernant des hébergements adaptés aux enfants, la protection de la santé et du développement de l'enfant, ainsi que son intégration sociale.

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure se disent extrêmement préoccupées par les résultats présentés. Le manque d'offres pour les enfants en âge préscolaire, en particulier, entraîne des dommages parfois irréversibles au niveau du développement. L'association Save the Children soutient les recommandations de l'étude et demande leur mise en œuvre complète. ■

MAIS ENCORE

A Neuchâtel, 20 millions pour renflouer TransN

Le canton de Neuchâtel a budgété un investissement de 20 millions de francs en 2025 pour renflouer la compagnie de transports TransN, en mauvaise posture financière. Ses charges ont augmenté de 15 millions de francs en trois ans. Un audit externe, lancé en fin d'année dernière, doit comprendre les causes structurelles de ces augmentations de coûts et proposer des mesures d'assainissement. (ATS)



Estelle Revaz avait présenté son texte lors de la session extraordinaire «Pauvreté en Suisse» au printemps dernier. (BERNE, 14 MARS 2024/ALESSANDRO DELLA VALLE/KEYSTONE)

Une première victoire pour Estelle Revaz

MOTION Berne devra se doter d'une stratégie nationale contre la pauvreté: le parlement a suivi la socialiste, qui demandait que le Conseil fédéral tienne ses engagements en faveur de la population précarisée

C'est une petite victoire personnelle pour Estelle Revaz, mais qui représente «un grand signal envoyé à la population». En fin de session d'automne, le 26 septembre, le Conseil des Etats acceptait la motion de la conseillère nationale genevoise intitulée «Lutter contre la pauvreté en reconduisant le programme de prévention et en adoptant une stratégie nationale». Le Conseil national ayant adopté le texte en mars dernier, celui-ci est renvoyé au Conseil fédéral, qui devra donc adopter une stratégie de lutte contre la pauvreté.

Dès la première session

Ce n'est pas tout, la motion demande également au gouvernement de reconduire la Plateforme nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. «Ce point n'était pas gagné car ce programme arrivait à échéance à fin 2024», souligne la socialiste. Sa prolongation était sur la sellette: tant le Conseil fédéral que la Commission de la science, de l'éducation et de la culture des Etats appelaient au rejet de cet article. Une partie des sénateurs souhaitait laisser le gouver-

nement libre d'agir, d'autres avançaient l'argument que son acceptation empiéterait sur les compétences cantonales. «Bien sûr, les cantons et les communes sont au front pour lutter contre la pauvreté, mais la Confédération a un réel rôle à jouer dans la coordination de ces efforts, plaide Estelle Revaz. Ce rôle est d'ailleurs inscrit dans la Constitution.»

«Dans une époque de restrictions financières, ce vote est un signal important envers la population»

ESTELLE REVAZ, CONSEILLÈRE NATIONALE (PS/GE)

A la suite du vote du Conseil des Etats, la Genevoise ne peut cacher une certaine émotion. Cette intervention représente «la toute première motion» de la carrière politique de la violoncelliste devenue parlementaire; elle a été déposée le 21 décembre 2023, dans la session suivant son élection. Si la pauvreté demeure un thème parfois boudé par le parlement, le texte était accompagné de pas moins de 93 signatures, obtenues dans tous les partis, y com-

pris à l'UDC et parmi des poids lourds de la politique, à l'image du président du Centre Gerhard Pfister.

«Comme en musique»

Cette thématique tenait à cœur à la nouvelle élue. «Selon le rapport social statistique suisse 2023, le taux de pauvreté se monte à 8,7% et 15,4% de la population est concernée par le risque de pauvreté, relève Estelle Revaz. Au-delà des chiffres, les enfants sont particulièrement touchés par la problématique.» Dans des Chambres fédérales à majorité de droite, la Genevoise a passé sa première année parlementaire à sensibiliser et convaincre des collègues d'autres partis.

«Quand j'ai été élue, j'ai promis que je ferais en politique comme en musique, que je serai à l'écoute en amenant les gens à jouer ensemble. Je suis heureuse de voir que cela fonctionne», se réjouit celle qui demeure la seule artiste à siéger sous la Coupole. La socialiste se félicite en particulier d'avoir vu des parlementaires de droite non seulement soutenir sa motion par leur vote, mais aussi la défendre en plénum. «Dans une époque de restrictions financières, où les arbitrages budgétaires se font rarement en faveur du social, ce vote est un signal important envers la population qui a parfois l'impression que les politiciens ne se préoccupent pas d'eux», conclut la Genevoise. ■ Y.P.